



PROGRAMME DE FORMATION POUR LE PERMIS AM OPTION "CYCLOMOTEUR" ET OPTION "QUADRICYCLE LEGER A MOTEUR"

OBJECTIFS : Former les stagiaires de façon à ce qu'ils soient capables de conduire un cyclomoteur ou un quadricycle léger dont la cylindrée est limitée à 50 cm³ sans mettre en danger leur sécurité ou celle des autres.

PRE-REQUIS : Age minimum requis : 14 ans.

Vous devez être titulaire de l'ASSR1 ou l'ASSR2 dispensé dans le cadre scolaire en classe de 5^{ème} et 3^{ème}.

DUREE : 8 heures de formation minimum. La formation se déroule sur deux jours, au minimum, à raison d'un maximum de quatre heures par jour.

PROGRAMME DE LA FORMATION

<p>SEQUENCE 1 : ECHANGES SUR LES REPRESENTATIONS INDIVIDUELLES AUTOUR DE LA CONDUITE (DUREE : 30MIN)</p>	<p>Permet à l'enseignant de mieux connaître les élèves et d'adapter son enseignement ;</p> <ul style="list-style-type: none"> -facilite l'expression des élèves et les échanges sur le respect des règles (signalisation et règles de circulation), les grandes thématiques de sécurité routière (vitesse, consommation d'alcool ou autres produits, utilisation de distracteurs) et sur l'interaction entre le comportement des autres et son propre comportement (influence et pression des pairs).
<p>SEQUENCE 2 : FORMATION A LA CONDUITE HORS CIRCULATION (DUREE : 1 HEURE)</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Les équipements – Leurs rôles 2. La découverte des principaux organes du véhicule 3. La maîtrise du véhicule hors circulation
<p>SEQUENCE 3 : APPORTS THEORIQUES (CODE DE LA ROUTE)(DUREE : 30MIN)</p>	<p>Acquérir ou rappeler les connaissances nécessaires et indispensables avant la séquence de formation à la conduite sur les voies ouvertes à la circulation :</p> <ul style="list-style-type: none"> -la signalisation verticale et horizontale : connaître la signalisation et comprendre son rôle ; -les règles de circulation : connaître les principales règles et comprendre leur rôle ; -positionnement du véhicule sur la chaussée en ligne droite, virage et changement de direction ; -franchissement d'intersections et régime de priorité.
<p>SEQUENCE 4 : FORMATION A LA CONDUITE SUR LES VOIES OUVERTES A LA CIRCULATION PUBLIQUE (DUREE : 5 HEURES)</p>	<p>Démarrer le cyclomoteur ou le quadricycle léger à moteur qu'il soit déjà ou non dans la circulation :</p> <ul style="list-style-type: none"> – s'insérer en sécurité dans la circulation ; – prendre en compte la vitesse des autres véhicules et s'assurer d'être bien vu. <p>Ralentir et immobiliser le cyclomoteur ou le quadricycle léger à moteur qu'il soit déjà ou non dans la circulation ou pour la quitter :</p> <ul style="list-style-type: none"> – freinage et, pour le cyclomoteur, maintien de la stabilité ; – arrêt et départ en circulation (feux, stop...) ; – ralentir pour quitter la circulation et s'arrêter. <p>Rechercher les indices utiles : signalisation, clignotants, trajectoire, regard des autres usagers.</p> <p>Adapter l'allure en fonction de ses capacités, des possibilités du véhicule, de la signalisation, de la réglementation et des situations rencontrées (autres usagers, configuration des lieux, visibilité...).</p> <p>Apprécier et maintenir les distances de sécurité latérales et longitudinales en toutes circonstances. Négocier un virage.</p> <p>Choisir la position sur la chaussée :</p> <ul style="list-style-type: none"> – en ligne droite, virage, en situation de croisement ou de dépassement ; – en tenant compte de la signalisation verticale et horizontale (marquages au sol, voies réservées...) ; – en intégrant les particularités des autres véhicules, notamment les véhicules lourds (gabarit, angles morts...). <p>Franchir les différents types d'intersections :</p> <ul style="list-style-type: none"> – détecter et identifier le type d'intersection ; <ul style="list-style-type: none"> – évaluer la visibilité ; – adapter sa vitesse ; – respecter les règles relatives aux ordres de passage ; <ul style="list-style-type: none"> – s'arrêter, le cas échéant, et repartir ; – dégager une intersection.

	<p>Changer de direction : – avertir de son intention ; – se placer.</p> <p>Tenir compte des particularités des autres véhicules, notamment les véhicules lourds (gabarit, angles morts...) : – adapter sa vitesse ; – respecter les règles de priorité ; – dégager l'intersection.</p>
<p>SEQUENCE 5 : SENSIBILISATION AUX RISQUES (DUREE : 1 HEURE)</p>	<p>Cette séquence clôture la formation et se déroule en présence de l'un au moins des parents de l'élève mineur ou de son représentant légal. Sont abordés les thèmes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> -les risques spécifiques à la conduite des cyclomoteurs et des quadricycles légers à moteur et les cas d'accidents les plus caractéristiques impliquant ces véhicules ; -les conséquences d'un défaut d'entretien du véhicule sur la sécurité et l'environnement (pollution atmosphérique et pollution sonore) ; -les risques dus au débridaage : rappel de la réglementation et conséquences sur la sécurité et l'environnement (pollution atmosphérique et pollution sonore) ; -les produits psychoactifs et la conduite : statistiques, consommation, effets ; -la vitesse et ses conséquences sur la conduite : équilibre, adhérence, force centrifuge, freinage ; -la prise en compte des autres usagers vulnérables : piétons, cyclistes, motocyclistes ; -l'influence et la pression des pairs sur le comportement du futur conducteur.

Modalités de suivi et de validation

Evaluation :

Un bilan de connaissance théorique et pratique a lieu au cours de la formation. Chaque participant renseigne son livret d'apprentissage et notifie l'évolution pour chaque item (abordé, traité, assimilé). L'élève est capable de s'auto-évaluer par rapport aux compétences travaillées pendant chaque séance.

Suivi et Validation :

A l'issue de la formation, une attestation de suivi, option cyclomoteur ou option quadricycle léger à moteur est délivrée.

Obtention du permis de conduire AM option cyclomoteur ou option quadricycle léger à moteur.

Nos Moyens Matériels et Pédagogiques :

Notre équipe pédagogique :

Les moniteurs de L'école de conduite CUSSAC FORMATIONS sont titulaires du BEPECASER (Brevet pour l'Exercice de la Profession d'Enseignants de la conduite automobile et de la sécurité routière).

Formation en présentiel avec nos formateurs.

Equipements :

- 5 salles de cours équipées PC + DVD, vidéoprojecteurs, schéma mécanique et thématique du code ;
- 3 pistes d'évolutions situées à 2kms (4min de trajet) ;
- 3 Cyclomoteurs type Scooter PEUGEOT ;
- 1 Beta RR 50
- 1 Ami 100% électrique

Délai d'accès à la formation : selon nos plannings, pour débiter votre formation nous avons un délai d'environ 15 jours.

Accessibilité aux personnes en situation d'handicap : sous réserve d'étude de dossier.

Tarifs : à partir de 180 €.

REF : CF/PROG.AM

MISE A JOUR LE 10/06/2024.

12 rue du DR LIONNET, 15 100 SAINT-FLOUR – Tél. 04 71 60 15 08

autoecole-cussac@orange.fr

CUSSAC Formations Sarl au capital de 72 000€ RCS AURILLAC 752 353 276 / SIRET 752 353 276 00013

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 83 15 02994 15 auprès du Préfet de Région Auvergne Rhône Alpes

TVA FR14752353276 - APE 8553Z

Agrément Préfectoral E 22 015 00030 Saint-Flour - E 22 015 00020 Massiac-E 22 015 00040 Murat – E 24 043 00010 Cohade